

ORDRE DU JOUR DU COMITE SYNDICAL

Réuni au Syrec
227, rue des Caboeufs
92230 GENNEVILLIERS

Le mardi 26 janvier 2021
à 18 H 00

DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE

En conformité de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est proposé de désigner le secrétaire de séance par vote à main levée.

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU COMITE SYNDICAL DU 1^{er} DECEMBRE 2020

Il y a lieu d'approuver le compte rendu de la séance du Comité Syndical du 1^{er} décembre 2020 par vote à main levée.

2021/26.01 – 01 – FINANCES – RAPPORT D'ORIENTATION BUDGETAIRE POUR L'ANNEE 2021

Conformément à l'article L2312-1 du C.G.C.T., un débat a lieu sur les orientations générales du budget prévisionnel 2021 du SYREC dans un délai de deux mois précédant l'examen de celui-ci.

Il convient de prendre acte du Rapport d'Orientation Budgétaire du SYREC, ci-joint, pour l'exercice 2021.

Gennevilliers, le 18 janvier 2021

Le Président,



Monsieur Philippe CLOCHETTE
Maire-Adjoint de Gennevilliers

A handwritten signature in blue ink, appearing to be "P. Clochette".